CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 24 novembre 2020

Objet : Versement d'une avance sur subvention à la Caisse de Solidarité du Personnel (CSP)

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 24 novembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 17 novembre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI. Nombre d'administrateurs en exercice : 29

<u>Etaient présents</u>: Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

Avaient donné procuration: Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Lamya KIROUANI à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI,

<u>Etaient absents et excusés</u>: Madame, Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Philippe CABOUL, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Versement d'une avance sur subvention à la Caisse de Solidarité du Personnel (CSP).

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2019-59 du 26 novembre 2019 portant adoption de la convention générale entre le CIG de la petite couronne et la Caisse de solidarité pour le personnel du Centre,

Considérant que l'organe délibérant doit fixer le type des actions sociales, les dépenses afférentes et les modalités de mise en œuvre.

Considérant que la convention générale conclue entre le CIG et la Caisse de solidarité pour le personnel du Centre prévoit l'attribution d'une subvention annuelle votée par le conseil d'administration,

Considérant que la Caisse de Solidarité du Personnel a manifesté le souhait de bénéficier d'une avance sur la subvention 2021 afin de faire face à ses obligations financières pendant le 1^{er} trimestre de l'année 2021,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, le versement d'une avance de 60 000 € à déduire de la subvention globale qui sera allouée pour l'année 2021 à la Caisse de Solidarité du Personnel.

Le Président,

Jacques Alain BENISTI Maire de Villiers-sur-Marne